



# Appel à résidence de coproduction Entre le 3 et le 22 février 2025

Date limite pour candidater : 17/06/2024 à minuit.

## Présentation du Mett

Depuis 2021, le Mett - Marionnette En Transmission le Teil - succède à la Compagnie Emilie Valantin. Depuis septembre 2023, il mutualise la force créatrice de la nouvelle compagnie associée, Haut les Mains, et le dynamisme de l'association Corps/Décors, au service d'un pôle ressource de la marionnette et des arts associés. Il fonctionne suivant 4 axes : l'accueil en résidence d'équipes artistiques professionnelles liées aux arts de la marionnette ; la réalisation de projets de médiation culturelle/d'éducation artistique et culturelle ; la formation des artistes professionnels ; la fabrication de marionnettes et accessoires en mettant son atelier à disposition des artistes professionnels.

## Description

Le Mett est un lieu dédié à la création de spectacles de marionnettes et arts associés : phase de conception et faisabilité, fabrication de personnages et accessoires, répétitions de spectacles, interprétation et manipulation, création lumière.

## Modalités de réception des candidatures

- formulaire de candidature complété
- dossier présentant le projet de création et la compagnie
- éléments visuels et/ou sonores du projet
- éléments techniques souhaités
- liste de l'équipe artistique et technique envisagée

Les dossiers et le formulaire de candidature doivent être adressés par mail à [contact@le-mett.fr](mailto:contact@le-mett.fr) avant le **17/06/2024 minuit dernier délai**.

## Modalités de sélection des compagnies

### Les propositions seront évaluées en fonction de plusieurs critères :

- Présentation et argumentation des dossiers
- Diversité des projets accueillis, des publics ciblés, des techniques utilisées...
- Compagnies déclarées sur le plan administratif et en règle de ses obligations sociales et administratives

### Seront appréciés :

- La qualité de l'écriture marionnettique
- L'attention plastique portée aux marionnettes
- Le nombre de partenaires sur la création

## Modalités d'accueil en résidence

La durée de la résidence est de 2 semaines. **Vous devez choisir une période de 2 semaines continues entre le 3 et le 22 février 2025.**

Les salaires de l'équipe artistique et technique sont à la charge de la compagnie accueillie.

#### Pour l'accueil technique :

- Locaux : mise à disposition de 3 ateliers outillés (construction bois/fer, chimie/modelage, couture), 1 salle de répétition (voir fiche technique jointe) avec un plateau de 8m x 6m avec gradin de 76 places, 40 m<sup>2</sup> de bureaux, 1 cuisine équipée (réfrigérateur, micro-onde et cuisinière avec four).
- Un soutien technique (à la demande) avec un technicien pour accueil, montage et démontage. Mise à disposition d'un parc de matériel technique lumière et son (en fonction des projets, des modalités de présence de l'équipe technique et du matériel disponible).

#### Pour l'accueil de l'équipe :

- 1 appartement de 90 m<sup>2</sup> (5 à 7 couchages dans 3 chambres, cuisine équipée, salle de bain, salon) situé à 100m du Mett.
- Apport en production de 4 000€.

*Les conditions d'accompagnement peuvent varier en fonction des besoins des artistes et de la disponibilité de l'équipe sur place.*

#### Présentation et diffusion du projet :

Des moments d'échanges avec le public, les partenaires et les professionnels seront imaginés par le Mett et les compagnies en résidence, selon différentes formes : répétitions publiques, représentations, présentation d'une étape de création, rencontres-discussions avec les artistes... afin de permettre la découverte de l'univers artistique des équipes accueillies.

#### Soutien et communication du projet auprès des réseaux professionnels partenaires :

Cet accueil pourra éventuellement s'ouvrir à des actions culturelles, en amont ou en aval de la résidence: précisez si vous souhaitez y participer.

#### Sélection des candidatures :

Le comité de sélection du Mett se réunira la semaine n°26 pour étudier et sélectionner les dossiers.

Si votre projet est retenu nous établirons une convention de résidence. Vous disposerez du pôle ressource durant toute la durée de votre présence.

**Les réponses aux candidatures seront données la semaine n°26 (du 24 au 28/06/2024) pour un accueil effectif de 15 jours continus entre le 3 et le 22 février 2025.**

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à appeler le Mett : 04 75 01 17 61

Pour envoyer vos dossiers complets jusqu'au 17/06/2024 minuit : [contact@le-mett.fr](mailto:contact@le-mett.fr)